

**COMPTE-RENDU**

**Réunion du Conseil municipal du 11 avril 2019**

L'an deux-mille-dix-neuf le onze du mois d'avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de MONTEMBOEUF s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TRAPATEAU, Maire de Montembœuf.

Date de convocation : 5 avril 2019

Nombre de Membres en exercice :	12
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de membres excusés :	11

**PRÉSENTS** : M. TRAPATEAU – M<sup>me</sup> NEBOUT – M<sup>me</sup> MANIERE – M. PERROCHEAU – M. BOURNIER – M. SARDIN – M<sup>me</sup> DUPUY-LUCE – M<sup>me</sup> DELAGE – M<sup>me</sup> BOUCHER – M. BUNA – Mme JACQUELIN (Arrivée à 21h05)

**ABSENT EXCUSÉ** : M. PESTRE

**Désignation du secrétaire de séance** : M<sup>me</sup> BOUCHER

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation des précédents comptes-rendus ;
- Modification statuts du syndicat mixte de la fourrière ;
- Clôture de l'enquête publique pour aliénation chemin rural à Beaussac ;
- Affectation des résultats 2018 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois ;
- Vote des taux d'imposition ;
- Vote des Budgets Primitifs 2019 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois ;
- Bureau des élections européennes ;
- Questions diverses.

**Approbation du précédent compte-rendu**

Une modification apportée : heure d'arrivée de Mme JACQUELIN notée sur la première page du compte-rendu et non pas seulement dans le corps de texte.

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

**Modification des statuts du syndicat de la Fourrière**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet modificatif des statuts du Syndicat mixte de la fourrière approuvé par le conseil syndical lors de sa séance du 7 mars 2019 :

- 1) Adhésion des communes nouvelles d'Aigre, de Terres de Haute Charente, Val d'Auge, Rouillac et Courcôme.
- 2) Dans le cadre du schéma de coopération intercommunal, des transferts de compétences de communautés de communes et d'agglomération sont intervenus au 1er janvier dernier :
  - la communauté d'agglomération de Grand-Cognac a étendu la compétence fourrière à l'ensemble de son territoire.
  - la communauté d'agglomération de GRAND-ANGOULEME a approuvé la restitution de la compétence fourrière aux communes de l'ancien territoire de Braconne Charente.

### 3) Réécriture de l'article 8 : précisions requises

Il est recommandé par la Cour Régionale des Comptes d'apporter les précisions suivantes à l'article 8 : « La contribution annuelle s'applique selon un tarif voté chaque année en conseil syndical »

Monsieur le Maire soumet le projet modificatif de statuts au conseil municipal.

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

M. SARDIN ajoute que la mise en fourrière d'un chat est désormais payante (50 €).

## Clôture de l'enquête publique pour aliénation et vente chemin rural de Beaussac

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 4 au 18 mars 2019 inclus et qui portait sur l'aliénation du Chemin Rural au lieu-dit Beaussac, pour la partie jouxtant les parcelles C113, 114, 115, 143. Il précise qu'en cas de vente, les frais seront pris intégralement en charge par l'acquéreur.

Le Commissaire enquêteur a rédigé ses conclusions en date du 25 mars 2019 et a émis un avis favorable à l'aliénation de cette portion du chemin rural de Beaussac au profit de M. Cyril LAURENT.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'aliénation d'une portion du Chemin Rural au lieu-dit Beaussac à M. Cyril LAURENT.

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

## Affectation des résultats 2018 - Commune

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	- 538 574,17 €
Recettes de fonctionnement	+ 765 015,19 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>= + 226 441,02 €</b>
Résultat de fonctionnement cumulé antérieur	+ 539 125,24 €
<b>Intégration résultat CCAS</b>	<b>+ 1 958,13 €</b>
<b>Résultat d'exploitation à reporter (002)</b>	<b>= + 767 524,39 €</b>

### Section d'investissement

Dépenses d'investissement	- 253 428,97 €
Recettes d'investissement	+ 259 746,46 €
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>= + 6 317,49 €</b>
Résultat d'investissement cumulé antérieur	- 97 891,36 €
Reste à réaliser dépenses	- 19 750,73 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>- 111 324,60 €</b>

Le Conseil Municipal décide d'affecter au BP 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018

<b>Affectation du résultat d'exploitation 2018</b>	<b>767 524,39 €</b>
de la façon suivante :	
- <b>Couverture du besoin de financement en section d'investissement - 1068</b>	<b>111 324,60 €</b>
- <b>Report en section de fonctionnement - 002</b>	<b>656 199,79 €</b>

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Affectation des résultats 2018 - Assainissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	- 54 682,20 €	
Recettes de fonctionnement	+ 49 232,10 €	
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>= - 5 450,10 €</b>	
Résultat de fonctionnement cumulé antérieur	+ 7 265,60 €	
Reste à réaliser en recette	+ 1 675,00 €	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>= + 3 490,50 €</b>	

#### Section d'investissement

Dépenses d'investissement	- 10 600,00 €	
Recettes d'investissement	+ 32 223,47 €	
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>= + 21 623,47 €</b>	
Résultat d'investissement cumulé antérieur	+ 118 864,36 €	
Reste à réaliser en dépense	- 1 080,00 €	
<b>Excédent de financement de l'investissement</b>	<b>+ 139 407,83 €</b>	

Le Conseil Municipal décide d'affecter au BP 2019, les résultats de l'exercice 2018 de la façon suivante :

<b>Affectation de l'Excédent de financement de l'investissement :</b>	<b>139 407,83 €</b>
⇒ en Report en Recettes d'investissement - 001	140 487,83 €
⇒ Reste à réaliser en dépense d'investissement	1 080,00 €

<b>Affectation du résultat de fonctionnement :</b>	<b>3 490,50 €</b>
⇒ En report excédent de fonctionnement reporté - 002	1 815,00 €
⇒ Reste à réaliser en recettes de fonctionnement	1 675,00 €

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Affectation des résultats 2018 - Lotissement

21h05 : arrivée de Mme JACQUELIN.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### Section d'investissement

Dépenses d'investissement	- 14 895,07 €	
Recettes d'investissement	- €	
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>= - 14 895,07 €</b>	
Résultat d'investissement cumulé antérieur	+ 28 214,66 €	
<b>Excédent de financement de l'investissement</b>	<b>+ 13 319,59 €</b>	

Le Conseil Municipal décide d'affecter au BP 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018

**Affectation de Excédent de financement de l'investissement 13 319,59 €**

de la façon suivante :

**- Report en Recettes d'investissement - 001 13 319, 59 €**

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Affectation des résultats 2018 – Chaufferie Bois

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	- 84 866,87 €
Recettes de fonctionnement	+ 97 337,09 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>= + 12 470,22 €</b>
Résultat de fonctionnement cumulé antérieur	- 10 914,11 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>= + 1 556,11 €</b>

#### Section d'investissement

Dépenses d'investissement	- 27 600,89 €
Recettes d'investissement	+ 25 015,00 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>= - 2 585,89 €</b>
Résultat d'investissement cumulé antérieur	- 2 096,96 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>- 4 682,85 €</b>

Le Conseil Municipal décide d'affecter au BP 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 :

**Affectation du résultat d'exploitation 2018 1 556,11 €**

de la façon suivante :

**- Couverture du besoin de financement en section d'investissement - 1068 1 556,11 €**  
**- Report en dépenses d'investissement - 001 3 126,74 €**

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Vote des taux d'imposition année 2019

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales :

- Taxe habitation : 18.67 %
- Taxe foncière (bâti) : 27.84 %
- Taxe foncière (non bâti) : 104.15 %
- C.F.E. : 26.62 %

Monsieur le Maire explique que la recette totale des impôts destinée à la commune augmentera en raison de l'augmentation des assiettes, due à l'augmentation des valeurs immobilières. De 301 374 € en 2018, elle passera à 309 494 €.

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

M. BOURNIER, premier adjoint, présente le budget primitif soumis au vote.

Article	Prévu 2018	Réalisé en 2018	Reste à réaliser	Prévu 2019	Détails
<b>__ FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>					
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	248 100,00	142 977,39		249 700,00	60612/Electricité - 36 k€ 60613/Chauf-7 k€ 60632/Petits équip-21 k€ 61551/repair*_mat roulant - 13 k€ 6156/maintenance- 10 k€ 6232/Fêtes & cérémonies- 8 k€ 63512/taxes fonc - 10 k€
012 CHARGES DE PERSONNEL	239 200,00	180 893,07		238 200,00	
022 DEPENSES IMPREVUES	15 000,00			15 000,00	
023 VIREMENT de la sect tot A LA SECT. D'INV.	438 539,24			541 428,44	
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	27 628,47		0,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	188 620,00	188 183,01		191 910,00	6531/Indemnités - 28 k€ 65548/Contribu* - 143 k€ (SIVOS, four, SyBTB) 65767/Subv Assainiss - 10 k€ 6574/subv - 6 400 €
66 CHARGES FINANCIERES	16 500,00	16 392,58		16 350,00	Intérêts emprunts
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00	613,65		26 189,35	titres annuels + subv lotissement 23 k€
73 * IMPOTS ET TAXES (FNGIR)	1 886,00	1 886,00		1 886,00	
<b>TOTAL Fonctionnement dépenses</b>	<b>1 150 845,24</b>	<b>538 574,17</b>		<b>1 280 663,79</b>	
<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>					
002 Excédent antérieur reporté	539 125,24			656 199,79	
013-attenuation charges-	10 000,00	18 362,44		0,00	Écartare passée au 70846
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	21 128,47		0,00	
70 PRODUITS DES SERVICES	0,00	4 961,06		6 200,00	remboursement personnel MAD Sivos et Calc
73 IMPOTS ET TAXES	317 720,00	324 923,00		328 085,00	73111/Taxes Fonc et Habl - 310 k€ 73223/FPIC - 10 k€
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	267 000,00	342 258,91		280 040,00	7411/DGF - 116 k€ 74121/DSR - 70 k€ 74832/748368/Département - 40 k€
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	13 000,00	29 006,91		10 015,00	Revenus des immeubles
76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	227,37		115,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000,00	24 147,03		0,00	
<b>TOTAL Fonctionnement recettes</b>	<b>1 150 845,24</b>	<b>765 015,19</b>		<b>1 280 663,79</b>	

Article	Prévu 2018	Réalisé en 2018	Reste à réaliser	Prévu 2019	Détails
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>					
001 Déficit antérieur reporté	97 891,36			91 573,87	
020 DEPENSES IMPREVUES					
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		21 128,47			
16 EMPRUNTS ET DETTES	19 000,00	17 389,65		19 234,00	Remboursement capital
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	109 109,38	109 109,38		0,00	
280-2151 TRAVAUX VOIRIE	35 000,00	25 065,40	6 481,76	30 000,00	
242-21578 SIGNALÉTIQUE	4 000,00			3 000,00	
283-21318 REMISE AUX NORMES C.C.	3 000,00	724,57	411,42	4 000,00	
288-21568 DEFENSE INCENDIE	6 000,00	195,03		10 000,00	borne incendie : 1900 / clic: 1600
305-2138 MAISON CHAMBONNAUD	60 000,00			60 000,00	
312-2183 ORDINATEUR	3 000,00	872,00		3 000,00	microsoft office
315-2135 ACCES HANDICAPE	3 000,00			3 000,00	
316-2158 MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	45 000,00	28 936,27		30 000,00	
326-2188 EMBELLISSEMENT BOURG	3 000,00	315,14		3 000,00	
327-2138 EGLISE	2 000,00	6 896,00		8 000,00	
333-2111 RESERVE FONCIERE	5 000,00			5 000,00	
334-2138 CHAPELLE	31 642,42			30 194,44	
337-2184 EQUIPEMENTS BIBLI	1 000,00			1 000,00	
300-2188 JEUX plein air	10 000,00		6 313,55		
287-2188 MATERIEL C CULT	4 000,00	1 597,42		4 000,00	
341-2031/2135 AMENAGEMENT CENTRE-BOURG	120 000,00	5 346,00	2 244,00	280 000,00	tranche 1
ENFOUISSEMENT RESEAU (ELEC, FIBRE)				40 000,00	
342-2031 NUMEROTATION	5 000,00		4 320,00	15 000,00	panneaux
345-2128 AMENAGT PATEFORME STOCKAGE	30 000,00	24 506,38		10 000,00	
346-2115-RESERVE EAU PETIT MAIRAT	5 000,00			1 000,00	1 € + frais
347-202 NUMERISATION CIMETIERE	6 000,00	3 840,00		0,00	
348-21538 ECLAIRAGE PUBLIC	5 000,00	2 394,74		5 000,00	refection réverbères
349-2135 REFECTION MAIRIE	30 000,00			40 000,00	
350-2115 GRANGE FORGEAS	7 000,00			9 000,00	
AMENAGT CIMETIERE (affich, ossuaire, cavurnes)				25 000,00	affichage : 500
VESTIAIRE STADE				2 000,00	devis bonneau : 1500
PLATEAU SURELEVÉ RD18 ECOLE				16 000,00	devis :11320
<b>TOTAL Investissement dépenses</b>	<b>674 643,16</b>	<b>253 428,97</b>	<b>19 750,73</b>	<b>748 002,31</b>	
<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>					
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.	438 539,24	0,00		541 428,44	
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	27 628,47		0,00	
041-238 OPERATIONS PATRIMONIALES	109 109,38	109 109,38		0,00	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	117 891,36	113 741,93		123 324,60	1068/affect resultat 2018 SI - 111 k€ 10222/FCTVA - 12 k€
1641 EMPRUNT et caution	0,00	183,50			
27 AUTRES IMMO FIN	4 061,61	4 061,61		0,00	
231 - AMENAGT BOURG				100 000,00	
283 - REMISE NORMES C CULT	754,60	754,60			
289 - AMENAGEMENT LOCAL TECHNIQUE		2 850,17			
324 TRAVAUX POSTE	4 286,97	1 436,60			
AMENDES POLICE AMNEGT ECOLE				3 000,00	
<b>TOTAL Investissement recettes</b>	<b>674 643,16</b>	<b>259 746,46</b>	<b>0,00</b>	<b>767 753,04</b>	

Mme DELAGE demande si la participation au SIVOS diminue suite à la prise de compétence Enfance-Jeunesse par la Communauté de communes et quelles sont les conséquences.

M. BOURNIER explique que la contribution des communes au SIVOS diminue en 2019. Elle était de 185 €/habitant en 2018, et passe à 180 €/habitant en 2019.

Les conséquences de la prise de compétences Enfance-Jeunesse se répercutent sur les financements de l'AAEP :

- 25 500 € de la CCCL à l'AAEP pour le centre de loisirs et activités ados (équivalent de ce que versait le SIVOS auparavant) ;
- 10 000 € du SIVOS à l'AAEP pour les activités École Multisports (EMS) et actions familles ;
- Cofinancement du département pour l'EMS

M. BOURNIER ajoute que la diminution de la contribution des communes et le versement des 10 000 € à l'AAEP a nécessité de faire des choix dans les investissements au SIVOS. En effet, des investissements importants sont à prévoir : toiture de la cantine de Montemboeuf et réfection du réseau de chauffage.

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Attribution des subventions d'associations 2019

Monsieur le Maire ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.

Monsieur le premier adjoint propose de procéder à l'attribution des subventions pour 2019 selon la répartition suivante :

Chasse	400 €
Foot	500 €
CCLPHM	1000 €
Ted16	250 €
Bibli	3000 €
Détente et Loisirs	450 €
CRCATB	150 €
CAM	450 €
Restos du Cœur	100 €
La grande famille confolentaise	100 €
<b>Total</b>	<b>6400 €</b>

Mme DELAGE demande si le club de foot est informé de la diminution de sa subvention.

M. TRAPATEAU confirme que le président du club est informé de cette baisse, due notamment au problème de surfacturation d'eau (robinet laissé ouvert plusieurs semaines) et du fait que les équipes ne jouent plus sur la commune.

Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Assainissement : Budget Primitif 2019

M. BOURNIER, premier adjoint, présente le budget primitif soumis au vote.

Fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
Chap	Libellé	Report	Proposition	Détails	Chap	Libellé	Report	Proposition	
011	Charges à caractère général		12 890,50 €		002	Excédent antérieur reporté		1 815,50 €	
012	Charges de personnel		400,00 €	Charg soc commiss-enq 2018	042	quote part subv inv		2 500,00 €	
042	Dotations amortiss		30 500,00 €		70	redevance pollution domest		3 500,00 €	
65	Autres charges de gestion		1 400,00 €	654/annul_creances : 700 € 658/adh Charente Eaux : 700 €	70	redevance asst collectif		28 000,00 €	
66	Intérêts		6 900,00 €		74	subventions d'exploitation		15 000,00 €	
67	Titres annulés		400,00 €		77	subv exceptionnelles	1 675,00 €		
<b>total</b>			<b>52 490,50 €</b>		<b>total</b>			<b>1 675,00 €</b>	<b>50 815,50 €</b>
Investissement									
Dépenses					Recettes				
040	subvention d'équip		2 500,00 €		001	Excédent investiss reporté		140 487,83 €	
16	emprunts		7 500,00 €		040	amort travaux réseaux		30 500,00 €	
300	frais d'étude		3 000,00 €		16	emprunt		110 000,00 €	
300	travaux réseau	1 080,00 €	257 000,00 €		13	subventions		5 000,00 €	
301	maîtrise d'œuvre		14 907,83 €						
300	matériel (regards)								
<b>total</b>			<b>1 080,00 €</b>	<b>284 907,83 €</b>	<b>total</b>			<b>285 987,83 €</b>	

Des travaux de renouvellement du réseau rue Laugérias, place de la mairie et rue des balcons sont prévus en 2019. Ils sont estimés à 257 000 € (hors maîtrise d'œuvre). Ils seront financés en partie par l'excédent antérieur et le solde par financement bancaire.

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

Monsieur le Maire fait remarquer que le transfert de compétence Eaux pluviales-Assainissement à la CdC, prévu par la Loi NOTRe initialement en 2020, sera reporté. M. TRAPATEAU est membre de la commission. Il précise que 42 communes sont concernées. Chaque commune ayant des particularités de fonctionnement, un lissage des modes de fonctionnement et des tarifs sera fait sur plusieurs années. Un travail préparatoire en amont est donc engagé à la CdC et cela nécessite davantage de temps. Le Conseil municipal devra se prononcer lors de sa prochaine séance sur le report de la prise de compétence par le CdC.

### Lotissement : Budget Primitif 2019

M. BOURNIER, premier adjoint, présente le budget primitif soumis au vote.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
023	virt à la section investt	0,00 €	7015	vente terrain	10 930,00 €
011-608	frais accès terrain	10,00 €	75-7588	produits divers gestion cour	10,00 €
042/71355	variation de stock terrain ar	34 119,35 €	774	subvention exceptionnelle	23 189,35 €
<b>total</b>		<b>34 129,35 €</b>	<b>total</b>		<b>34 129,35 €</b>
Investissement					
Dépenses			Recettes		
1641	emprunts	47 438,94 €	001	excédent antérieur reporté	13 319,59 €
			021	virt de la section de fonctio	0,00 €
			040/3555	Terrain aménagé	34 119,35 €
<b>total</b>		<b>47 438,94 €</b>	<b>total</b>		<b>47 438,94 €</b>

M. BOURNIER indique que le dernier terrain du lotissement a été vendu, il faut donc prévoir le déstockage des immobilisations. Ceci entraîne le déséquilibre du budget. Celui-ci sera supporté par la commune qui interviendra à hauteur de 23 189 € par une subvention exceptionnelle. Cet apport permettra de financer les 2 dernières annuités de remboursement de capital (en 2020 pour 15 800 € et 2021 pour 16 300 €).

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Chaufferie : Budget Primitif 2019

M. BOURNIER, premier adjoint, présente le budget primitif soumis au vote.

Fonctionnement						
Dépenses			Recettes			
002						
011	6061	Fourn non stockables	30 000,00 €	042 777	quote part subv invt	16 709,00 €
011	6156	maintenance	25 000,00 €	70 706	prestations services	63 476,00 €
011	6225	indemnités au comptable	160,00 €			
042	6811	dotation aux amortissts	25 015,00 €			
65	658	charges diverses	10,00 €			
<b>total</b>			<b>80 185,00 €</b>	<b>total</b>		<b>80 185,00 €</b>
Investissement						
Dépenses			Recettes			
001		solde exc négatif report	4 682,85 €	021	virt section fonct	0,00 €
040	13912	Régions	12 306,00 €	040 28135	inst générales, agencem	25 015,00 €
040	13913	Départements	4 403,00 €	10 1068	affectation excédent fonct CA	1 556,11 €
21	2153	Construction à caractère spécifique	5 179,26 €			
<b>total</b>			<b>26 571,11 €</b>	<b>total</b>		<b>26 571,11 €</b>



Monsieur le Trésorier a indiqué lors de la préparation du budget que le budget Chauffage étant un budget à caractère industriel et commercial, il est totalement autonome. La commune ne peut pas le subventionner. Ce sont les usagers qui doivent supporter la totalité des charges. Il faut donc prévoir le coût des amortissements dans la facturation aux usagers.

Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

### Bureau des élections européennes

	26 mai 2019
<b>De 8h à 10h30</b>	- BUNA Éric - PERROCHEAU Jean-Claude - MANIERE Nicole
<b>De 10h30 à 13h00</b>	- DUPUY-LUCE Liliane - DELAGE Arlette - NEBOUT Joëlle
<b>De 13h00 à 15h30</b>	- PESTRE Thierry - TRAPATEAU Jean-Marie - SARDIN Didier
<b>De 15h30 à 18h00</b>	- TRAPATEAU Jean-Marie - MANIERE Nicole - BOURNIER Jean-Pierre

### Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Mathieu JOLY, adjoint technique territorial, est muté au 1<sup>er</sup> mai 2019 à la commune nouvelle Moulins-sur-Tardoire. Romaric NEUVILLE, actuellement en CDD, sera stagiairisé au 1<sup>er</sup> mai au poste préalablement occupé par M. JOLY.

Séance levée à 23h05

À Montembœuf, le 15 avril 2019

Le Maire,  
Jean-Marie TRAPATEAU

